

## AVIS PUBLIC

### AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

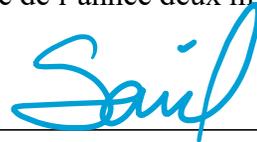
#### Intéressés par le projet de règlement suivant :

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 177-01-02-2021, NOMMÉ « DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT 177-01-02-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 177-01 RELATIF AU ZONAGE AFIN D'ABROGER ET DE REMPLACER L'ARTICLE 3.3.5 POUR Y AJOUTER L'USAGE DE MINI-ENTREPÔTS »**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné directeur général de la susdite municipalité, que:

1. Lors de la séance tenue le 5 octobre 2021, le conseil a adopté le deuxième projet de règlement amendant le règlement de zonage No. 177-01, soit le projet de Règlement numéro 177-01-02-2021 mentionné ci-haut.
2. Le conseil doit remplacer l'assemblée publique de consultation pour ce projet, par un appel de commentaires écrits, conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-079 du ministère de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020.
3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité : <https://municipalitepontiac.com/wp-content/uploads/2021/10/Reglement-177-01-02-2021-2e-projet.pdf>
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel à [manonpapillon@municipalitepontiac.ca](mailto:manonpapillon@municipalitepontiac.ca) ou par courrier à l'attention de Manon Papillon, 2024 route 148 Pontiac, QC J0X 2G0, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis. Soit jusqu'au 4 novembre 2021 inclusivement.

**DONNÉ À PONTIAC**, ce 19<sup>e</sup> jour du mois d'octobre de l'année deux mille vingt-et-un.



M. Pierre Saïd  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, résident à Gatineau certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis Ci-haut sur le site internet de la municipalité de Pontiac entre 8h00 et 16h00, le 19<sup>e</sup> jour d'octobre deux-mille vingt-et-un.*

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 19<sup>e</sup> jour d'octobre deux-mille vingt-et-un.



M. Pierre Saïd  
Directeur général et secrétaire-trésorier